

Assurance Immeuble

Votre N° de contrat : WE 015055126
Votre identifiant personnel : 86MZ9375

SwissLife
Assurances de Biens

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 80.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
391.277.878 RCS Nanterre



Votre agent général 0028662

SARL A P P

MRS NOE ET DEKEMP

29 GRAND PLACE NORBERT SEGARD

59114 STEENVOORDE

Tél : 0328497319 Télécopieur : 0328481772

Email : APP.AG@SWISSLIFE.FR

Numéro d'ORIAS : 07005112

SYNDIC COPRO 201 RUE DES POSTES
CABINET SANDEVOIR
11 GRAND PLACE
59100 ROUBAIX

Swiss immeuble Dispositions Personnelles Avenant 1

Les garanties du présent contrat s'exercent conformément aux Dispositions Générales modèle 3070I, dont le Preneur d'Assurance (coordonnées précisées ci-dessus) reconnaît avoir reçu un exemplaire, et aux Dispositions Personnelles décrites ci-dessous.

Date d'effet : 08.01.2019

Indice : 987,5 Indice Fédération Française du Bâtiment

Echéance principale : 08/11

Durée : Un an avec tacite reconduction, sauf résiliation 2 mois avant l'échéance principale (soit avant le 08/09); selon les modalités précisées aux Dispositions Générales.

Païement : annuel

Cotisation :

Cotisation nette annuelle 1.424,09 EUR, plus frais et taxes au jour du quittance, soit 1.612,94 EUR TTC y compris 5,90 EUR de "contribution solidarité victimes terrorisme infractions" perçue à chaque échéance principale.

Pour ordre le présent document est délivré gratuitement.

Assurance Immeuble

Votre N° de contrat : WE 015055126
Votre identifiant personnel : 86MZ9375

SwissLife
Assurances de Biens

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 80.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
391.277.878 RCS Nanterre



Swiss immeuble Dispositions Personnelles Avenant 1

Bases de l'assurance :

- **Assuré :** LE PRENEUR D'ASSURANCE
- **Qualité juridique de l'assuré :** Syndic de Copropriété
- **Usage des bâtiments :** Habitation pour les 3/4 au moins

Caractéristiques du risque 1 :

Situation de l'immeuble : 201 RUE DES POSTES
59000 LILLE

- Le bâtiment :

- . N'est pas classé par les Monuments Historiques ou inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques
- . Année de construction : 1950
- . Le plancher bas du dernier niveau de l'immeuble est situé à moins de 28m du sol
- . Nombre de niveaux : 4
- . Type : Immeuble Collectif
- . Superficie développée : 1.400 m2
- . Les liquides inflammables et gaz combustibles sont uniquement destinés au chauffage des locaux ou à un usage domestique

- Activité / Occupation :

- . Le bâtiment est occupé par des locaux d'habitation ou par des bureaux pour les trois quarts de sa surface au moins.
- . Le bâtiment ne comporte pas d'activité commerciale, artisanale ou industrielle pour plus du quart de sa surface.

Si ce bâtiment venait à être occupé pour plus du quart de son volume par des activités commerciales, artisanales ou industrielles et pour plus de 25% de la surface assurée, ou s'il venait à être vide ou inoccupé pour plus de 25% de la surface assurée pendant plus de 90 jours consécutifs, vous vous engagez à nous en informer par lettre recommandée dans les 15 jours suivant la date à laquelle vous avez eu connaissance de cette aggravation. De même vous vous engagez à nous déclarer sous la même forme toute modification des activités exercées dans le bâtiment et inscrites aux présentes Dispositions Personnelles.

Nous vous rappelons que vous vous exposez aux sanctions prévues par l'article L 113-8 ou L113-9 du code des assurances si vous ne respectez pas cette obligation.

- Contiguïté aggravante :

- . Le bâtiment n'est pas contigu à une exploitation aggravant le risque

Assurance Immeuble

Votre N° de contrat : WE 015055126
Votre identifiant personnel : 86MZ9375

SwissLife
Assurances de Biens

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 80.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
391.277.878 RCS Nanterre



Swiss immeuble Dispositions Personnelles Avenant 1

Les garanties que vous avez choisies

Parmi les garanties décrites aux Dispositions Générales, seules les garanties suivantes sont accordées.

Formule choisie : COMPLETE

Montants de garanties et franchises par sinistre : voir Dispositions Générales sauf franchise Catastrophes Naturelles fixée par arrêté interministériel

- A - INCENDIE, EXPLOSION ET RISQUES ANNEXES
- B - DEGATS D'EAU
- C - TEMPETE, GRELE, NEIGE
- D - BRIS DE GLACE
- E - VOL
- F - DOMMAGES INTERNES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES OU ELECTRONIQUES
- H1- ATTENTATS, ACTES DE TERRORISME
- H2- VANDALISME, EMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES
- I - RESPONSABILITE CIVILE - DEFENSE
- J - CATASTROPHES NATURELLES
- K - CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES

Selon les dispositions de l'article L122-7 du Code des Assurances, les contrats d'assurances garantissant les dommages d'incendie ouvrent droit à la garantie de l'assuré contre les effets du vent dû aux tempêtes, ouragans, cyclones, sur les biens faisant l'objet de tels contrats.

Au cas où les contrats visés à l'article L122-7 ne contiendraient à cette date aucune clause relative à cette extension de garantie, cette dernière sera réputée être accordée aux conditions de la garantie incendie.

Le souscripteur déclare

- que les réponses qu'il a faites lors de la conclusion du contrat aux questions posées par l'assureur, sont bien celles figurant à la rubrique "Bases de l'assurance" des Dispositions Personnelles ainsi qu'à l'article "Eléments servant de base à l'assurance" des Dispositions Générales (sauf dérogations accordées aux Dispositions Personnelles).
- qu'il sait que les réponses sont les éléments qui ont permis à l'assureur d'apprécier les risques pris en charge et que ces éléments sont soumis aux dispositions de l'article "Quelles sont les déclarations à faire ?" des Dispositions générales.

Assurance Immeuble

Votre N° de contrat : WE 015055126
Votre identifiant personnel : 86MZ9375

SwissLife
Assurances de Biens

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 80.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
391.277.878 RCS Nanterre



Swiss immeuble Dispositions Personnelles Avenant 1

Toutes les pages des Dispositions Personnelles du contrat N° WE 015055126 sont numérotées de 1 en 1, celle-ci étant la dernière.
Toutes adjonctions ou modifications, portées tant sur les Dispositions Générales que Personnelles du contrat, sont nulles lorsqu'elles ne sont pas approuvées par avenant ou par lettre de la compagnie.

Fait le 16 janvier 2019 en 2 exemplaires originaux.

Vous, Le Preneur d'Assurance
Faire précéder la signature de la mention " Lu et approuvé "

Lu et approuvé

Le Directeur Général